



INSCRIPTION

STAGES DE FÉVRIER 2024

NOM DE VOTRE FAMILLE :

ADHÉSION À L'ASSOCIATION

Chaque personne de votre famille qui participe aux activités doit être adhérente de l'association pour l'année scolaire 2023 - 2024 (de septembre à juillet). L'adhésion est individuelle. Son montant est de : 5, 10 ou 15 euros (montant au choix). Vous déclarez exacts les renseignements communiqués et acceptez les statuts de l'association et son règlement intérieur.

INSCRIPTION AUX STAGES

Prénom de l'enfant : Nom :

Date de naissance : / /

Régime alimentaire particulier :

Autres remarques :

Je soussigné-e, agissant en qualité de père / mère / tuteur légal, inscris mon enfant au stage de février de l'association Ricochet, du 19 au 23 février 2024 :
Un vélo sera à amener, par chaque famille, pour l'activité vélo.

Stage Podcast

Stage Hip-Hop

Quotient familial : € correspondant à la tranche Q (à calculer à l'association à partir de votre dernier avis d'impôt).

- J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur des Stages de Ricochet et l'accepter.
- Je déclare que mon enfant a bien satisfait aux obligations en matière de vaccination.
- J'autorise mes enfants à emprunter tout mode de transport choisi par les animateurs durant l'accueil.
- J'autorise les responsables de l'association à prendre toutes mesures rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant (hospitalisation, traitement médical, intervention chirurgicale...).

À la fin des activités, j'autorise :

- le père et/ou la mère à venir chercher leur enfant ;
- à venir chercher mon enfant ;
- mon enfant à rentrer seul.

ACTIVITÉ	MONTANT
A : Adhésion à l'association pour l'année scolaire 2023 - 2024	5, 10 ou 15€
B : Inscription au stage (tarif selon quotient familial)	
C : Sommes pré-réglées sur HelloAsso	
TOTAL (A + B - C)	

Mode de paiement : HelloAsso CB Chèque Chèque vacances Espèces

SIGNATURE :

DOCUMENTS

- cette fiche d'inscription complétée et signée
- la fiche sanitaire de liaison signée
- la photocopie de ses vaccinations
- votre dernier avis d'impôt
- droit à l'image signé (au verso)
- la photocopie de l'attestation de carte vitale
- la photocopie de votre carte de mutuelle

ACTE DE CESSION DE DROIT À L'IMAGE

Dans le cadre des stages de février de Ricochet, votre enfant participe à des créations multimédia et des photos de la vie du stage sont réalisées. Afin de pouvoir les partager, nous vous invitons à signer l'« acte de cession de droit à l'image » ci-dessous.

Je soussigné-e (Prénom et Nom du tuteur légal) :
né-e le : / /, domicilié-e

.....
déclarant sur l'honneur exercer l'autorité parentale sur mon fils / ma fille :
....., né-e le : / /, autorise
l'exploitation des photographies et vidéos représentant mon enfant et ayant été prises durant les stages de
février 2023 de l'association Ricochet, dans les conditions et limites suivantes.

Étendue et destination : expositions des travaux des enfants, publications sur le site de l'association et
plateformes de diffusion, livres photos, projection des photos à l'association, galerie photos du stage à
l'attention des parents.

Exploitation : cession pour toute exploitation sur support numérique et imprimé, sans terme précis, à titre
gratuit.

Je garantis n'être lié-e par aucun accord avec un tiers, de quelque nature que ce soit, ayant pour objet ou
pour effet de limiter ou empêcher la mise en œuvre de la présente autorisation.

J'ai été averti-e du fait que je pourrais participer à la sélection des images, m'opposer à leur diffusion,
demander qu'une image soit supprimée en m'adressant à l'association Ricochet, La Passerelle, 48 rue
Pompière, 33110 Le Bouscat - association@ricochetasso.fr.

Fait à, le : / /

SIGNATURES :

Signature du tuteur légal

Signature de l'enfant

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion et la gestion de vos inscriptions. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ces droits, veuillez vous adresser à : Association Ricochet, La Passerelle, 48 rue Pompière, 33110 Le Bouscat, 05 54 79 86 04, association@ricochetasso.fr.

Vous acceptez que l'association mémorise et utilise vos données personnelles collectées dans ce formulaire. Vous autorisez l'Association Ricochet à communiquer occasionnellement avec vous afin de vous apporter des informations complémentaires sur ses projets. L'association s'engage à ne pas divulguer vos données conformément au Règlement Général de Protection des Données de 2018 sur la protection des données personnelles et à notre politique de protection des données.



ASSOCIATION RICOCHET

Centre social, animation et culture
48 rue Pompière - 33110 Le Bouscat
05 54 79 86 04
association@ricochetasso.fr
www.ricochetasso.fr